

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 38	Absents excusés : 6	Absents : 3	Pouvoir : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	---------------------	-------------	-------------

Date de convocation : 9 septembre 2014.

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du lundi 15 septembre 2014,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

#### **Point n° 15 : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur GROSDIDIER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,  
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,  
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 30 septembre 2013,  
VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,  
VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du dispositif jusqu'au 21 novembre 2015,  
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 26 mai, du 5 juin et du 13 août 2014 concernant le soutien à 11 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 16 168 €, répartie comme suit :

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de demandeur	Nb de logts	Participation PIG "Habitat Dégradé"	Participation "Habiter Mieux"	Total subvention Metz Métropole
<b>M. &amp; Mme Roger AGNUS</b>	22 Allée Coste et Bellonte ARS-SUR-MOSELLE	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	<b>1 500 €</b>
<b>Mme &amp; M. Yonathan AMAR</b>	54 rue de la Petite Moselle MONTIGNY-LES-METZ	Propriétaire occupant	1	911 €	500 €	<b>1 411 €</b>
<b>Mme Concetta ARENA</b>	26 rue de Bourgogne MARLY	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	<b>1 500 €</b>

<b>M. Abdelhakim BERRI</b>	56 rue Costes et Bellonte MARLY	Propriétaire occupant	1	473 €	500 €	<b>973 €</b>
<b>M. Olivier HABBAK</b>	22 ruelle du Fond des Regots WOIPPY	Propriétaire occupant	1	188 €	500 €	<b>688 €</b>
<b>M. &amp; Mme Cihangir SAT</b>	120B rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	1	2 500 €	500 €	<b>3 000 €</b>
<b>M. &amp; Mme Gérard PERTUE</b>	9 rue de la Prairie MARLY	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	<b>1 500 €</b>
<b>M. David PLONEIS &amp; Mme Sophie KEIFF</b>	20 rue de la Tour Charles Quint MONTIGNY-LES-METZ	Propriétaire occupant	1	894 €	500 €	<b>1 394 €</b>
<b>Mme Andrée POIRE</b>	5 rue du Haut Lessis MARIEULLES	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	<b>1 500 €</b>
<b>M. &amp; Mme Eleuterio PROIA</b>	6 Impasse du Moulin ST-JULIEN-LES-METZ	Propriétaire occupant	1	962 €	500 €	<b>1 462 €</b>
<b>M. Damien RAGUIN</b>	15 rue Chantrenne VERNEVILLE	Propriétaire occupant	1	740 €	500 €	<b>1 240 €</b>

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,

DECIDE d'affecter 16 168 € sur l'autorisation de programme 2014 de 2 900 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 16 septembre 2014  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH  
 RECAPITULATIF GLOBAL**

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
<b>M. &amp; Mme Roger AGNUS</b>	22 Allée Coste et Bellonte ARS-SUR-MOSELLE	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Isolation extérieure - Remplacement des menuiseries extérieures	1	27 701,00 €	20 000,00 €	35%	7 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	15 701,00 €
<b>Mme &amp; M. Yonathan AMAR</b>	54 rue de la Petite Moselle MONTIGNY-LES-METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation des murs et des combles	1	19 499,00 €	18 221,00 €	50%	9 111 €	3 500 €	911 €	500 €	1 411 €	Propriétaire occupant	5 474,00 €
<b>Mme Conceita ARENA</b>	26 rue de Bourgogne MARLY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière - Isolation des combles	1	22 342,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	7 342,00 €
<b>M. Abdelhakim BERRI</b>	56 rue Costes et Bellonte MARLY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Isolation de la toiture	1	10 130,00 €	9 487,00 €	20%	1 894 €	3 500 €	473 €	500 €	973 €	Propriétaire occupant	3 763,00 €
<b>M. Olivier HABBAK</b>	22 rue du Fond des Regots WOIPPY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière	1	4 030,00 €	3 776,00 €	50%	10 €	3 332 €	188 €	500 €	688 €	Propriétaire occupant	€
<b>M. &amp; Mme Cihangir SAT</b>	120B rue de Vallières METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Installation du chauffage central et d'une VMC - Travaux de plomberie et d'électricité - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation par l'extérieur	1	71 107,00 €	50 000,00 €	50%	25 000 €	3 500 €	2 500 €	500 €	3 000 €	Propriétaire occupant	39 607,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habitat Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habitat Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. & Mme Gérard PERTUE	9 rue de la Prairie MARLY	PIG Habitat Degrade de Metz Métropole: - Isolation des murs et des combles	1	32 723,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	17 723,00 €
M. David PLONEIS & Mme Sophie KEIFF	20 rue de la Tour Charles Quint MONTIGNY-LES-METZ	PIG Habitat Degrade de Metz Métropole: - Isolation des combles - Réfection toiture - Installation d'une VMC	1	17 872,00 €	17 872,00 €	50%	8 936 €	3 500 €	894 €	500 €	1 394 €	Propriétaire occupant	4 042,00 €
Mme Andrée POIRE	5 rue du Haut Lessis MARIEULLES	PIG Habitat Degrade de Metz Métropole: - Isolation des combles - Remplacement des menuiseries extérieures - Remplacement d'une chaudière - Mise aux normes électrique	1	27 791,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	12 791,00 €
M. & Mme Eleuterio PROIA	6 Impasse du Moulin ST-JULIEN-LES-METZ	PIG Habitat Degrade de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière - Réfection toiture et isolation - Installation d'une douche adaptée	1	20 581,00 €	1 902,00 € 15 431,00 €	50% 35%	1 902 € 5 401 €	3 500 €	962 €	500 €	1 462 €	Propriétaire occupant	8 316,00 €
M. Damien RAGUIN	15 rue Chantrenne VERNEVILLE	PIG Habitat Degrade de Metz Métropole: - Remplacement des menuiseries extérieures - Installation d'une pompe à chaleur	1	17 395,00 €	14 791,00 €	35%	5 177 €	3 500 €	740 €	500 €	1 240 €	Propriétaire occupant	7 478,00 €
TOTAL			11	271 168,00 €	211 460,00 €		94 431 €	38 332 €	10 668 €	5 500 €	16 168 €		

**Acte à classer**

CS-LOGANAH15

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2014-09-17T09-09-04.00 ( MI86693397 )

Identifiant unique de l'acte : 057-245700240-20140915-CS-LOGANAH15-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné

Date de décision : 15/09/2014



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. SubventionsActe : erdp15.PDFPièces jointes : erdp15 annexe.PDF

Préparé

Date 17/09/14 à 09:09

Par DELLES Catherine

Transmis

Date 17/09/14 à 09:09

Par DELLES Catherine

Accusé de réception

Date 17/09/14 à 09:13